

LES ÉMOTIONS CORRECTES : ENTRE REPRÉSENTATION ET MOTIVATION

Catherine Rioux

*Faculté de Philosophie de l'Université Laval (Québec), CRÉ / GRIN
catherine.rioux@fp.ulaval.ca*

MOTS-CLÉS

Espoir, Émotion, Motivation, Représentation

1 INTRODUCTION

Les émotions semblent constituer une porte d'entrée essentielle pour saisir la nature des valeurs et acquérir une connaissance du domaine évaluatif : la peur, par exemple, semble étroitement liée à ce qui est dangereux, le dégoût à ce qui est dégoûtant, et, du côté positif du spectre, l'admiration à ce qui est admirable. Les philosophes ayant développé des théories dites « sentimentalistes » des émotions soutiennent que les concepts évaluatifs (tels que « l'admirable ») ne peuvent être pleinement saisis sans considérer les réponses affectives des individus. Comme le notent certaines contributions dans la littérature francophone récente en philosophie des émotions (Tappolet 2019), le sentimentalisme se décline en plusieurs formes. On peut être sentimentaliste dans le domaine de la métaéthique et de l'ontologie morale, et affirmer que les propriétés évaluatives (telles que les propriétés mentionnées précédemment) dépendent de façon importante de (ou sont constituées par) nos réponses émotionnelles (Hume 1739-1741/2000). On peut aussi être sentimentaliste dans le domaine de la psychologie morale, en soutenant que les jugements moraux (plus particulièrement, les jugements d'attributions de propriétés évaluatives) devraient être analysés en termes de dispositions émotionnelles (voir par exemple Prinz 2007). Finalement, il est possible de développer une position sentimentaliste dans le champ de l'épis-

témologie morale. On soutiendra alors que les émotions constituent une voie d'accès épistémique privilégiée aux propriétés évaluatives (Brady 2013), sans nécessairement accepter par ailleurs les thèses métaéthiques sur la constitution des propriétés morales et les thèses de psychologie morale typiquement associées avec le sentimentalisme.

Dans le chapitre V « Les émotions et les valeurs », Lepine se concentre principalement sur la dimension épistémologique du projet sentimentaliste. Il cherche à explorer différents modèles selon lesquels les émotions pourraient enrichir notre compréhension et notre saisie épistémique des valeurs, à la fois morales et non morales. Plus particulièrement, Lepine explore deux thèses majeures concernant l'évaluation des émotions comme cognitivement « correctes » et donc capables de contribuer à notre connaissance des valeurs : l'approche indépendantiste et l'approche motivationnelle (pp. 164-178). Je m'intéresserai à la distinction que Lepine propose entre ces deux approches opposées. En me concentrant sur l'exemple de l'espoir, j'articulerai une voie mitoyenne qui semble capable d'allier leurs avantages sans hériter de leurs défauts.

2 DEUX APPROCHES DE LA CORRECTION DES ÉMOTIONS

L'approche indépendantiste et l'approche motivationnelle concernent les conditions de correction des émotions, c'est-à-dire les conditions sous lesquelles les émotions peuvent être considérées comme cognitivement appropriées ou « *fitting* » à leurs objets. En opposant ces deux approches, Lepine prend pour acquis que le caractère cognitivement approprié ou correct (*fitting*) d'une émotion diffère de sa valeur morale tout comme de sa valeur prudentielle (voir D'Arms et Jacobson 2000) : notre amusement peut nous révéler qu'une blague est véritablement amusante (et donc être *fitting*), même si nous avons par ailleurs des raisons morales de ne pas être amusé (disons, parce que la blague est blessante). Suivant l'approche indépendantiste telle que Lepine la décrit, les conditions de correction des émotions dépendent exclusivement des propriétés objectives de notre situation et ce, indépendamment de nos motivations subjectives. Autrement dit, les émotions sont perçues comme des instruments cognitifs permettant de révéler des valeurs objectives, dissociées de nos états motivationnels. Ainsi, la peur d'un ours est conçue comme cognitivement appropriée ou « *fitting* » pourvu que l'ours possède en effet la propriété de la dangerosité. Dans un modèle indépendantiste, l'existence de cette propriété est conçue comme indépendante de nos motivations individuelles, et plutôt sur le modèle d'autres propriétés naturelles (comme la grandeur ou la couleur). Bien que l'approche indépendantiste reconnaisse l'influence potentielle des motivations sur nos réponses émotionnelles comme telles, elle nie que les motivations particulières des sujets jouent un rôle dans la détermination des conditions sous lesquelles les émotions peuvent être vues comme cognitivement appropriées. Lepine souligne également la possibilité qu'un défenseur de l'approche indépendantiste reconnaisse que les

valeurs peuvent être socialement construites tout en insistant sur le fait que les conditions de correction des émotions demeurent indépendantes des motivations. L'approche indépendantiste n'implique donc pas nécessairement un engagement envers le réalisme axiologique en métaéthique – bien que ces deux thèses aillent souvent de pair.

À l'opposé, l'approche motivationnelle est décrite comme affirmant que les émotions sont des évaluations ancrées dans nos motivations. Selon cette perspective, les motivations subjectives jouent un rôle central dans la spécification des conditions de correction des émotions. L'approche motivationnelle affirme qu'une émotion est correcte lorsqu'elle est en congruence avec nos désirs, intérêts, préférences, et sentiments, voire nos traits de caractère. Ainsi, la justesse émotionnelle serait ultimement déterminée par la concordance avec nos états motivationnels individuels. Pour accentuer le contraste avec la thèse indépendantiste : aux yeux des partisans de la thèse indépendantiste, les motivations agiraient comme un « filtre », orientant simplement l'attention vers des faits évaluatifs indépendants, et cela en fonction de leur pertinence pour l'individu (pp. 164-169). En revanche, la thèse motivationnelle accorde un rôle plus fort aux motivations, allant même jusqu'à les considérer (du moins dans certaines variantes) comme les valeurs que les émotions appréhendent (pp. 177-178). On voit ici que la thèse motivationnelle s'accompagne souvent d'un anti-réalisme en métaéthique.

D'emblée, on peut se demander si Lepine ne fait pas paraître la thèse motivationnelle comme plus controversée qu'elle ne l'est réellement. On nous dit qu'il est possible d'embrasser la thèse indépendantiste sans souscrire à une forme de réalisme moral ; que la thèse indépendantiste sur les conditions de correction (*fittingness conditions*) doit être vue comme séparée de prises de position substantielles en métaéthique (p. 166). Mais ne pourrait-on pas voir la thèse motivationnelle comme étant elle aussi séparée de telles prises de position ? La thèse motivationnelle, lorsqu'énoncée à son plus grand niveau de généralité, affirme simplement que le fait pour une émotion d'être appropriée peut ultimement dépendre des motivations du sujet. Une façon possible de comprendre cette relation de dépendance est simplement d'endosser une position métaéthique substantielle, en voyant les propriétés évaluatives comme étant elles-mêmes constituées par nos dispositions émotionnelles. Si le fait pour une chose que d'être admirable n'est rien de plus que sa tendance à susciter l'admiration chez moi (tendance qui dépend de mes autres émotions, buts, et motivations), on peut alors bien voir en quoi le caractère cognitivement approprié de mon émotion dépend en dernière instance de mes motivations. La thèse motivationnelle hérite alors simplement son caractère controversé de l'anti-réalisme en métaéthique : c'est parce qu'il pourra sembler à plusieurs peu plausible (ou du moins très controversé) que les propriétés évaluatives elles-mêmes dépendent de nos dispositions émotionnelles et motivations particulières qu'une défense de la thèse motivationnelle paraîtra requise. Mais que penser d'une thèse motivationnelle « légère », qui demeurerait non-engagée quant au débat réalisme *vs.* anti-réalisme ?

Dans ce qui suit, j'argumenterai que l'on peut produire une telle défense, et que la thèse motivationnelle jouit d'encore plus de soutien dans le paysage philosophique contemporain que ce qu'affirme Lepine. Je m'inspirerai entre autres des travaux récents de Hichem Naar (2021), Justin d'Arms (2022) et Sam Mason (à paraître), de même que de l'exemple de l'espoir (Rioux 2021 ; 2022),¹ pour montrer que l'on peut développer une forme viable de « motivationnalisme » sans prendre d'engagements métaéthiques substantiels.

Avant, j'aimerais toutefois insister brièvement sur l'argument principal que Lepine développe en faveur de la thèse indépendantiste, soit l'idée que l'indépendantisme serait à première vue plus apte à rendre compte des « découvertes émotionnelles » que la thèse motivationnelle (pp. 166-169). Il me semble que – probablement en voulant faire preuve de la grande charité argumentative qui caractérise l'ensemble de son excellent livre – Lepine fait paraître cet argument comme plus convaincant qu'il ne l'est réellement.

3 LES DÉCOUVERTES ÉMOTIONNELLES ET L'APPROCHE MOTIVATIONNELLE

Le phénomène des « découvertes émotionnelles » met supposément en jeu notre capacité à identifier, grâce à nos émotions, des valeurs qui nous étaient précédemment inconnues. Lepine fournit des exemples évocateurs de telles découvertes : la fierté d'être parent alors que nous étions persuadés que cette expérience allait être trop difficile, la joie d'enseigner pour une personne introvertie, la tristesse de perdre certaines personnes auxquelles nous croyions être devenus indifférents, etc. De telles expériences sont supposées dévoiler une valeur que nous n'étions précédemment pas en mesure d'apprécier. Lepine explique aussi que l'on pourrait également regrouper dans la catégorie des découvertes émotionnelles des expériences de tendresse empathique, mais aussi de peur ou de dégoût. Il se concentre entre autres sur l'exemple du chapitre XVI des *Aventures de Huckleberry Finn*, de Mark Twain (pp. 167-168). Dans cette partie du livre de Twain, Huck se retrouve embarqué malgré lui sur un radeau avec Jim, un ami et esclave en fuite. En tant qu'esclavagiste convaincu, Huck se sent coupable, et croit qu'il devrait dénoncer son ami, dans le but de ne pas causer de tort à sa propriétaire. Toutefois, sa sympathie à l'égard de Jim l'empêche de se résoudre à le dénoncer. Selon Lepine, l'interprétation indépendantiste de ce scénario consiste alors à affirmer que la sympathie de Huck envers Jim l'empêche de suivre une conduite moralement douteuse, en lui « présentant » une ou des valeurs distinctes en tension avec ses convictions esclavagistes. Lorsque confrontés à de tels exemples, les indépendantistes soutiendront que nos émotions jouent une fonction épisté-

1. Voir aussi Schroeder (2010) et Svavarsdóttir (2014) pour des arguments solides contre la thèse indépendantiste.

mique importante en nous permettant de « découvrir » des valeurs existant indépendamment de nos motivations et émotions.

Lepine voit ce genre d'explication comme l'un des avantages de l'indépendantisme. Mais il s'engage par ailleurs ensuite à montrer que la thèse motivationnelle peut elle aussi rendre compte du phénomène des découvertes émotionnelles (pp. 173-177). Il avance l'idée que de telles découvertes semblent associées à une classe particulière d'émotions, souvent de « bas niveau », dont les mécanismes psychologiques sont innés, automatiques et largement répandus. Ces émotions de « bas niveau », comme la peur, le dégoût ou l'empathie, sont déclenchées par des stimuli qui suscitent des réponses partagées au sein de notre espèce. Lepine soutient que la thèse motivationnelle peut elle aussi rendre compte des découvertes émotionnelles en raison de la « simplicité » des conditions de correction de telles émotions, qui découle de leur ancrage dans des processus cognitifs robustes et peu influencés par nos motivations subjectives. Selon Lepine, on peut ainsi identifier d'un côté les conditions de correction des émotions de bas niveau, qui sont invariables d'un individu à l'autre, et de l'autre la complexité des conditions de correction des émotions de haut niveau, davantage liées à des motivations individuelles et culturelles. Selon Lepine les découvertes émotionnelles mettent en jeu principalement des émotions de bas niveau, plus universelles, dont les conditions de correction dépendent ultimement de motivations partagées par tous (pp. 173-175). La distinction entre conditions de correction de « haut niveau » et de « bas niveau » est supposée nous permettre de remettre en question l'idée que la capacité à rendre compte des découvertes émotionnelles serait l'apanage exclusif de l'indépendantisme.

Plusieurs s'interrogeront sur la notion de simplicité des conditions de correction à laquelle Lepine fait ici appel. À quel moment passe-t-on d'une condition de correction « simple » à une condition « complexe » ? Ne pourrait-on pas trouver des cas limites dans lesquels il y aurait une certaine variation dans les motivations individuelles – variation qui, sans tomber dans une idiosyncrasie complète des motivations, serait tout de même capable de miner la plausibilité de l'application de la notion de « découverte » ? Il semble aussi possible d'imaginer des exemples de découvertes émotionnelles mettant en jeu des émotions de « haut niveau ». Pensons par exemple à la fierté ressentie par rapport au fait d'effectuer un travail de proche aidant nous ayant été imposé, qui révèle que ce travail occupe en vérité une place plus importante dans notre vie et au sein de nos valeurs que ce que nous croyions précédemment. En misant sur les émotions de bas niveau, la réplique de Lepine à l'argument des découvertes émotionnelles paraît incapable de rendre compte de la variété de telles découvertes.

Deux stratégies plus prometteuses semblent alors s'offrir au partisan de la thèse motivationnelle. Premièrement, le partisan de la thèse motivationnelle peut se tourner vers une forme d'anti-réalisme fort, et affirmer avec insistance que le vocabulaire des « découvertes » est en réalité trompeur, car les propriétés évaluatives elles-mêmes sont dépendantes de nos réponses émotionnelles

et motivationnelles. Dans une telle optique, les « découvertes émotionnelles » sont en vérité des révélations de quelque chose (les propriétés évaluatives) que l'on constitue soi-même, dans la variété de nos motivations et dispositions particulières. On répondrait alors à l'argument des découvertes émotionnelles en rejetant sa validité, faisant valoir que la notion même de découverte trahit un engagement antécédent envers le réalisme. Mais il y a une autre voie pour celui qui défend la thèse motivationnelle. De façon alternative, le partisan de la thèse motivationnelle pourrait aussi souscrire à une forme de réalisme évaluatif, et soutenir que les propriétés évaluatives jouissent d'une existence indépendante de notre esprit. Mais il faudrait qu'il affirme du même souffle que les conditions de correction des émotions dépendent de nos motivations. Dans ce qui suit, j'esquisse une telle combinaison de thèses et l'exemplifie en me tournant vers le cas particulier de l'espoir.

4 LES CONDITIONS DE CORRECTION ET LA PROPORTIONNALITÉ

Je dois préciser d'emblée qu'il y a une différence importante entre, d'un côté, la question du pouvoir qu'ont les émotions à nous aider à saisir les propriétés évaluatives (autrement dit, la question de leur « valeur épistémique ») et, de l'autre, celle de leurs conditions de correction (ou *fittingness conditions*). Dans ce qui suit, j'explore la possibilité que, comme le réaliste souhaite l'affirmer, les émotions fournissent des justifications pour nos croyances ayant des contenus évaluatifs (par exemple, pour la croyance que telle ou telle action est admirable) même si, par ailleurs, la *fittingness* des émotions (leur rationalité cognitive ou leur caractère cognitivement approprié) est en partie structurée par nos états motivationnels. Dans la foulée d'auteurs récents comme Hichem Naar (2021), Justin d'Arms (2022), et Sam Mason (à paraître), je milite pour une compréhension hybride des conditions de correction, c'est-à-dire non seulement en termes d'adéquation entre le contenu représentationnel et les propriétés en présence, mais aussi en termes de motivations et motifs attentionnels adéquats. Une telle compréhension des conditions de correction doit être subsumée sous la thèse motivationnelle telle que Lepine la définit. Elle est entièrement compatible avec le réalisme et le fait d'accorder une valeur épistémique aux émotions. En plus, la conception des conditions de correction que j'avance a aussi l'avantage de faire l'économie de la distinction entre conditions de correction « de haut niveau » et conditions de correction « de bas niveau » que j'ai précédemment critiquée. Je soutiens qu'une fois le concept de conditions de correction bien circonscrit, le partisan de la thèse motivationnelle n'a pas besoin d'introduire des « niveaux » de conditions de correction pour rendre compte du phénomène des découvertes émotionnelles.

Avant de se tourner vers le cas d'étude de l'espoir, quelques précisions sur les conditions de correction des émotions sont de mise. Plusieurs soutiennent qu'une émotion est correcte (*fitting*) si et seulement si elle implique une représentation fidèle ou « adéquate » (*accurate*) de son objet (voir par exemple de Sousa 2002, 249-251) : l'admiration est adéquate si et seulement si l'objet ad-

miré est effectivement admirable, la honte adéquate si et seulement si ce que l'on a fait est effectivement honteux, etc. Affirmer que les conditions de correction des émotions ne sont rien de plus que des conditions de représentation fidèle revient à accepter ce que Lepine appelle la « thèse indépendantiste », et nier que la correction des émotions puisse dépendre de nos motivations particulières. Mais les émotions semblent aussi sujettes à une contrainte de proportionnalité (D'Arms et Jacobson 2000, 73-74; D'Arms 2022; Achs et Na'aman 2023). En gros, suivant cette contrainte, pour qu'une émotion soit correcte, sa « force » ou son intensité doit être proportionnelle aux propriétés qu'elle attribue à son objet². Par exemple, imaginons que la honte de Pierre soit dirigée vers quelque chose de véritablement honteux, mais qu'elle ne soit tout de même pas appropriée, car l'intensité de sa honte est disproportionnée par rapport au degré du caractère honteux de son objet. Ou, pour donner un autre exemple, supposons que Sophie ressente une colère intense envers quelqu'un qui ne lui a causé que peu de mal. La colère de Sophie n'est pas appropriée, car elle constitue une réaction excessive compte tenu de la nature mineure du tort en question.

À mon sens, la difficulté la plus importante pour les postures qui veulent réduire les conditions de correction à des conditions de fidélité de la représentation réside dans leur insuffisance apparente à rendre compte de la dimension de proportionnalité des conditions de correction. En clair, d'autres aspects des émotions par-delà leur composante représentationnelle semblent intuitivement pertinents pour déterminer si les émotions sont proportionnelles. Par exemple, imaginons que la frustration de Marie reflète de manière précise son objet comme étant légèrement contrariant, mais implique également une concentration intense et exclusive sur celui-ci, ainsi qu'une forte motivation à éliminer cette source de frustration. Bien que la frustration de Marie implique une représentation fidèle de son objet, sa réaction émotionnelle globale semble disproportionnée et donc incorrecte. Pour prendre un autre exemple : supposons que la fierté de Thomas reflète avec exactitude son objet comme étant une réalisation exceptionnelle, mais n'implique qu'une faible motivation à maintenir ou améliorer cette réalisation. Une fois de plus, même si cette fierté représente fidèlement son objet, la réponse émotionnelle globale de Thomas semble disproportionnée et donc incorrecte. Sans vouloir multiplier les exemples outre mesure, imaginons finalement que Léa soit profondément troublée après avoir fait une petite erreur : « Je ne cesse d'y penser », dit-elle, « Je ne pourrai jamais affronter à nouveau ces gens-là ». Si nous lui répondons, « Ce n'était vraiment pas si gênant. », il semble très plausible que nous remettions en question en partie la justesse de sa réaction – tout particulièrement, les aspects attentionnels et motivationnels de sa réponse émotionnelle. En clair, nous visons souvent la force de la focalisation

2. Pour le dire de façon plus formelle : une émotion d'un agent, E, d'un degré d'intensité S, est correcte si et seulement si son objet est digne de E (*E-worthy*), et le degré selon lequel son objet est digne de E (*E-worthy*) est proportionnel au degré d'intensité de S (voir Mason à paraître, 3).

attentionnelle et de la motivation des émotions des autres lorsque nous leur disons que telle ou telle chose n'était pas « *si amusante* », « *si admirable* », « *si embarrassante* », etc.

Pour capter la dimension de proportionnalité des conditions de correction, nous pourrions être portés à prendre la voie opposée d'une concentration exclusive sur la fidélité représentationnelle. Au lieu de dire qu'une émotion est correcte si et seulement si elle implique une représentation fidèle de son objet, nous pourrions plutôt affirmer que pour qu'il soit correct (*fitting*) pour un agent de ressentir une émotion, E, il faut que la composante motivationnelle de E (c'est-à-dire, les motivations et dispositions attentionnelles caractéristiques de E) soit soutenue par des « raisons du bon type », soit des raisons qui militent en faveur ou en défaveur de voir l'objet comme digne de E (*E-worthy*)³. Prenons par exemple la fierté. La fierté a des effets motivationnels et des tendances à l'action caractéristiques : lorsque l'on est fier, on est souvent fortement enclin à parler de ses succès avec les autres, et à être motivé à poursuivre des objectifs similaires à l'avenir. Par ailleurs, l'émotion de fierté focalise l'attention sur la réalisation ou les objets dont on est fier : nos pensées sont occupées par ces objets ou événements, de même que par le rôle que l'on a joué dans leur réalisation. On pourrait être porté à tenter de comprendre le caractère correct de la fierté en se concentrant exclusivement sur la rectitude de ces aspects motivationnels. Nous savons qu'un objet ou une action est digne de fierté si on le ou la voit comme ayant de la valeur et comme étant lié-e à nous-mêmes (voir par exemple Taylor 1985, 41). Pour comprendre le caractère approprié de la fierté comme étant pleinement déterminé par la caractère approprié de nos motivations sans faire s'effondrer la distinction entre rationalité cognitive ou *fittingness* et rationalité pratique, on pourrait faire la proposition suivante : le fait que *p* compte comme une raison du bon type pour (contre) la fierté si et seulement si *p* est une raison pour (ou contre) le fait d'exemplifier les motivations caractéristiques de la fierté, et si *p* contribue à (ou contre) ce que l'objet de la fierté soit une action ayant de la valeur et étant liée à nous-mêmes. Se sentir fier vient avec certaines motivations caractéristiques. Ces motivations caractéristiques sont soutenues par des raisons du bon type si et seulement si les raisons d'agir pour atteindre le but de la fierté (par exemple, en parlant de nos succès avec les autres) sont aussi des considérations contribuant à ce que l'objet de notre fierté soit digne de fierté.

Un tel développement de la thèse motivationnelle lierait l'aspect d'intensité ou de proportionnalité des conditions de correction à la force ou à l'intensité de la motivation (comprise comme la puissance causale à produire une action), de même qu'à la tendance de l'émotion à focaliser l'attention et à préparer le corps au service de son objectif (Deonna et Teroni 2012 ; Scarrantino 2014). Il viserait ainsi à rendre compte de l'aspect de proportionnalité

3. Voir Rabinowicz et Rønnow-Rasmussen (2004) ; Naar 2021.

des conditions de correction. Or, tout comme l'indépendantisme qui fait de la correction des émotions une affaire de représentations fidèles, ce développement de la thèse motivationnelle se heurte en réalité à la difficulté de rendre compte de nos jugements de proportionnalité. Mason (à paraître) et d'Arms (2022) argumentent de façon convaincante que, tout comme nous pouvons imaginer des cas où une émotion implique une représentation précise mais une motivation disproportionnée, de même pouvons-nous imaginer des cas où tout ce que la perspective motivationnelle esquissée ci-haut considère comme pertinent pour la correction est en place, mais l'émotion dans son ensemble est disproportionnée, car impliquant une représentation inexacte. Supposons que Daniel en veuille à James de lui avoir fait du tort, et que les caractéristiques pertinentes de la composante motivationnelle de la colère de Daniel correspondent à la gravité de l'offense de James. Mais imaginons par ailleurs que le ressentiment de Daniel implique une représentation qui dépeint l'offense de James comme beaucoup plus grave qu'elle ne l'est. Encore une fois, il semble que la colère de Daniel, prise dans l'ensemble de ses manifestations, soit disproportionnée et donc incorrecte. Ainsi, la correction de nos émotions ne peut dépendre *exclusivement* de nos motivations.

Il semble alors que nous devrions nous tourner vers un modèle hybride des conditions de correction, qui ferait dépendre la correction des émotions à la fois du caractère correct de nos motivations et de nos représentations fidèles des propriétés évaluatives en présence. Mason (à paraître, 18) fait la proposition suivante :

For it to be fitting for an agent to feel an emotion, E, is for E to involve an accurate representation of its object, and for E's motivational component to be supported by the balance of reasons of the right kind.

La thèse indépendantiste ne nous donne qu'une histoire partielle concernant les conditions de correction des émotions. L'idée que la correction des émotions ne soit rien de plus que le caractère approprié de nos motivations échoue elle aussi à rendre justice à la dimension de proportionnalité des conditions de correction. En adoptant un modèle hybride, nous nous engageons en faveur de ce que Lepine identifie comme la « thèse motivationnelle », qui affirme que la correction des émotions dépend de nos motivations. Mais comme le modèle hybride comporte aussi une dimension représentationnelle, nous pouvons rendre compte du phénomène des « découvertes émotionnelles », et de la capacité qu'ont les émotions à nous informer sur le monde.

5 L'EXEMPLE DE L'ESPOIR

Voyant maintenant comment le modèle hybride dont je viens d'esquisser les grandes lignes peut être appliqué au cas d'étude de l'espoir. Tentons de réfléchir aux conditions de correction de l'espoir comme une émotion avec

un objet formel, désigné par un concept évaluatif. Dans la foulée de Tappolet (2016, 81) et Milona et Stockdale (2018), je suggère que l'on identifie l'objet formel de l'espoir comme étant le « digne d'espoir » ou « l'encourageant ». Je propose ainsi que l'espoir est une attitude impliquant (au moins) les dimensions suivantes (voir Rioux 2021 ; 2022 ; 2024) :

- Le désir d'un résultat.
- La croyance que l'obtention de ce résultat est possible, mais pas certaine.
- Une façon d'envisager le résultat désiré comme étant « digne d'espoir » (*hopeworthy*) ou « encourageant » (*encouraging*)

En offrant cette caractérisation, je laisse ouverte la question de savoir si l'on devrait voir l'espoir comme étant un état représentationnel d'une propriété normative *sui generis*, ou si la propriété normative représentée par l'espoir (le *hopeworthy* ou le *encouraging*) est en définitive équivalente à une propriété pouvant être représentée par un désir pour un état de choses incertain. Selon certaines conceptions du désir (Tenenbaum 2007), les désirs font plus que simplement motiver le comportement : ils sont des expériences semblables à la perception du bien (ou, alternativement, des raisons) et sont dotées d'une phénoménologie caractéristique. Tout dépendamment de notre conception du désir, le modèle que je viens d'introduire pourrait donc marquer un retour étonnant à la « conception standard » de l'espoir, selon laquelle l'espoir implique seulement le désir que p et la croyance que p est possible mais non certain (voir Milona 2019).

Ce qui importe pour le débat entre l'indépendantisme et la thèse motivationnelle tel que résumé par Lepine, c'est de noter qu'une perspective hybride engagée en faveur de la thèse motivationnelle paraît nettement supérieure à la perspective indépendantiste lorsqu'il s'agit de déterminer les conditions de correction de l'espoir. Utilisons deux exemples détaillés pour illustrer ce point :

Les alpinistes (Segal et Textor 2015, 209–210) : Reinhold et Hillary escaladent un itinéraire difficile. Ces alpinistes croient tous deux qu'ils ont une chance de succès de cinquante pour cent et, par hypothèse, ont des désirs aussi forts l'un que l'autre d'atteindre le sommet. Mais parce que Reinhold espère y parvenir, il persévère et parviendra probablement jusqu'au sommet, tandis que Hillary – qui a perdu tout espoir d'atteindre le sommet – est susceptible de faire demi-tour.

Engagement écologique : Marie et Julia, amies de longue date, se sont récemment investies dans l'activisme environnemental. Unies par leur engagement commun en faveur de la justice environnementale, elles collaborent à l'organisation d'événements artistiques au sein de leur communauté. Après des discussions avec des personnes extérieures remettant en question l'efficacité de leurs actions, la motivation de Julia commence à s'effriter. Sans l'influence

de Marie, qui persiste à partager sa vision de ce qu'elles peuvent accomplir ensemble, Julia envisagerait sérieusement d'abandonner. Le regard de Marie sur l'avenir constitue une source essentielle du maintien de la détermination de Julia.

Devant de tels exemples, il semble raisonnable d'affirmer que la question de la *fittingness* pour un agent de percevoir une perspective comme « digne d'espoir » ou « encourageante » doit être évaluée en tenant compte de l'ensemble global de ses objectifs. Si Hillary accorde une grande valeur à d'autres objectifs en plus de l'ascension, il pourrait être inapproprié pour lui de considérer ce résultat comme encourageant et de lui accorder une attention particulière, même s'il partage le désir ardent de Reinhold d'atteindre le sommet et son évaluation des chances. Selon cette interprétation plausible de l'exemple des alpinistes, Hillary ne désire pas moins atteindre le sommet que Reinhold. C'est plutôt qu'il a d'autres objectifs qu'il souhaite également poursuivre, et qui resteront inaccomplis si son attention est captée par la perspective du succès dans l'atteinte du sommet. Si Reinhold considère la réalisation de l'ascension comme étant digne d'espoir, il dévouera une grande attention à cette possibilité plutôt qu'à des possibilités alternatives moins favorables (Rioux 2022 ; Chignell 2023), s'engagera dans des formes de raisonnement moyens-fins (Bovens 1999 ; Pettit 2004), et entretiendra certaines formes d'imagerie mentale (Boven 1999 ; Martin 2014 ; Humbert-Droz et Vazard à paraître).

Pour déterminer s'il est correct pour Reinhold de considérer la réalisation de l'ascension comme étant digne d'espoir, il est nécessaire de se pencher non seulement sur ses états motivationnels, mais sur l'ensemble de ces états au-delà de son désir spécifique d'atteindre le sommet. Il semble peu plausible d'affirmer, comme le propose la thèse indépendantiste, que nous pourrions prendre en compte la dimension de proportionnalité des conditions de correction de l'espoir dans un exemple tel que celui des alpinistes sans faire référence à leurs désirs et motivations spécifiques. On peut adhérer à l'idée que la propriété d'être « digne d'espoir » existe indépendamment de nous et de nos esprits (embrassant ainsi le réalisme) tout en reconnaissant que, pour déterminer si une situation spécifique est digne d'espoir – et donc si l'espoir est cognitivement approprié –, il est toujours nécessaire de prendre en compte les états motivationnels du sujet.

De manière similaire, pour déterminer si Marie est en droit de considérer la possibilité du succès de Julia comme encourageante et ainsi manifester des dispositions attentionnelles remplies d'espoir, il faut se référer à ses autres objectifs et aspirations. Marie ne peut légitimement estimer avoir des motifs d'aider à concrétiser le succès de Julia si un tel soutien l'empêche de poursuivre d'autres aspirations qu'elle valorise davantage. Dans la situation décrite, il existe une forte convergence entre les valeurs de Marie et de Julia, étant donné que ces deux agentes s'investissent conjointement dans le projet de promouvoir la justice environnementale. Cependant, on peut aisément envisager une situation où Marie, bien qu'engagée dans la poursuite de la justice environnementale aux côtés de Julia, se trouve partagée entre le

soutien à son amie dans cette entreprise commune et la réalisation d'autres aspirations qui contribueraient de manière plus significative à la valeur et à la signification de sa vie. Je soutiens que dans de telles circonstances, il peut devenir cognitivement inapproprié pour Marie de considérer la perspective du succès de Julia comme étant « digne d'espoir » ou « encourageante », et d'espérer avec le degré d'intensité décrit dans l'exemple. Nos évaluations d'espoirs spécifiques comme étant « dignes d'espoir » ou « encourageants » sont déterminés par le fait de savoir si, compte tenu du reste de notre vie pratique, nous avons de bonnes raisons de nous engager dans ce que Adrienne Martin (2014, Chapitre 2) appelle les « activités pleines d'espoir ». Les activités pleines d'espoir (*hope activities*) incluent le raisonnement moyens-fin pour réaliser ce que l'on espère, de même qu'une disposition à souligner la possibilité et la valeur du résultat que l'on désire dans notre attention intellectuelle. Un espoir est approprié ou correct si et seulement si son objet est encourageant ou digne d'espoir, et un objet est digne d'espoir si et seulement si le sujet a des raisons de s'engager dans les activités caractéristiques de l'espoir, compte tenu de l'ensemble de ses motivations et objectifs. Ces deux conditions prises ensemble peuvent rendre compte de nos verdicts de proportionnalité. Certains objets sont moins dignes d'espoir que d'autres, car plus dissociés de l'ensemble de nos motivations.

Considérons donc, avec Lepine, l'approche motivationnelle comme étant la plus apte à rendre compte de la correction des émotions. En mobilisant l'exemple de l'espoir, j'ai défendu la thèse que pour rendre justice à la dimension de proportionnalité de ces conditions, nous devrions développer l'approche motivationnelles au sein d'un modèle hybride plus large, qui ménagerait aussi une place à la fidélité représentationnelle. Le débat sur les conditions de correction des émotions reste ouvert. Je suis certaine que l'excellente introduction de Lepine motivera plusieurs à s'y engager.

BIBLIOGRAPHIE

- Achs, R., & O. Na'aman. (2023), « The subtleties of fit: Reassessing the fit-value biconditionals », *Philosophical Studies*, 180, 2523–2546.
- Bovens, L. (1999), « The value of hope », *Philosophy and Phenomenological Research*, 59(3), 667–681.
- Brady, M. (2013), *Emotional Insight: The Epistemic Role of Emotional Experience*, Oxford, Oxford University Press.
- Chignell, A. (2023), « The focus theory of hope », *Philosophical Quarterly*, 73(1), 44–63.
- D'Arms, J., & Jacobson, D. (2000), « The moralistic fallacy: On the 'appropriateness' of emotions », *Philosophical and Phenomenological Research*, 61(1), 65–90.
- D'Arms, J. (2022), « Fitting emotions », in C. Howard & R. Rowland (Eds.), *Fittingness: Essays in the Philosophy of Normativity*. Oxford, Oxford University Press.
- Deonna, J. A., & Teroni, F. (2012), *The Emotions: A Philosophical Introduction*, London, Routledge.
- De Sousa, R. (2002), « Emotional truth », *Aristotelian Society Supplementary Volume*, 76, 247–263.

- Humbert-Droz, S., & Vazard, J. (forthcoming), « Imagining out of hope », *The Philosophical Quarterly*.
- Hume, D. (1739–41/2000), *A Treatise of Human Nature* (D. F. Norton & M. J. Norton, Eds.), Oxford : Oxford University Press.
- Martin, A. M. (2014), *How We Hope: A Moral Psychology*, Princeton : Princeton University Press.
- Milona, M., & Stockdale, K. (2018), « A perceptual theory of hope », *Ergo: An Open Access Journal of Philosophy*, 5, 1-22.
- Milona, M. (2019), « Finding hope », *Canadian Journal of Philosophy*, 49(5), 710-729.
- Naar, H. (2021), « The fittingness of emotions », *Synthese*, 199(5-6), 13601-13619.
- Pettit, P. (2004), « Hope and its place in mind », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, (1), 152-165.
- Prinz, J. (2007), *The Emotional Construction of Morals*, New York, Oxford University Press.
- Rabinowicz, W., & Rønnow-Rasmussen, T. (2004), « The strike of the demon: On fitting pro-attitudes », *Ethics*, 114, 391–423.
- Rioux, C. (2021), « Hope: Conceptual and normative issues », *Philosophy Compass*, 16(3).
- Rioux, C. (2022), « Hope as a source of grit », *Ergo: An Open Access Journal of Philosophy*, 8(33), 264-287.
- Rioux, C. (2024), « Hope: A solution to the puzzle of difficult action », *Inquiry: An Interdisciplinary Journal of Philosophy*, 1–24.
- Scarantino, A. (2014), « The motivational theory of emotions », In J. D'Arms & D. Jacobson (Eds.), *Moral Psychology and Human Agency: Philosophical Essays on the Science of Ethics* (pp. 156–185). Oxford, Oxford University Press.
- Schroeder, M. (2010), « Value and the right kind of reason », *Oxford Studies in Metaethics*, 5, 25-55.
- Segal, G., & Textor, M. (2015), « Hope as a primitive mental state », *Ratio*, 28(2), 207-222.
- Svavarsdóttir, S. (2014), « Having value and being worth valuing », *Journal of Philosophy*, 111(2), 84-109.
- Tappolet, C. (2019), « Les sentimentalismes moraux », in O. Desmonds, S. Lemaire, & P. Turmel (Eds.), *Manuel de métaéthique* (pp. 163-190). Paris, Hermann.
- Taylor, G. (1985), *Pride, Shame, and Guilt: Emotions of Self-Assessment*, Oxford, Oxford University Press.
- Tenenbaum, S. (2007) *Appearances of the Good: An Essay on the Nature of Practical Reason*, Cambridge, Cambridge University Press.